



Réunion du groupe-pays Mauritanie

A Dardilly, L'Aqueduc, 12 octobre 2012

Compte-rendu

Partenariats présents : cf. tour de table des projets de l'après-midi.

Excusés : la Région Centre ; Dominique Carotine élu à Savigny-le-Temple ; Mme le maire de Dardilly ; Mamadou Ba Ambassade de Mauritanie en France ; Abdi Ould Horma directeur général des collectivités territoriales.

Perspectives pour le groupe-pays :

- une réunion en novembre 2013 au SAN de Sénart autour d'un événement « traversées mauritanides » et possibilités de faire tourner un ou plusieurs écrivains mauritaniens dans les communes en coopération avec la Mauritanie (à préciser)
- une rencontre des partenariats de la coopération décentralisée franco-mauritanienne à Nouakchott, en 2013 (créneau proposé : mars 2013)
- organiser éventuellement une 2^e réunion annuelle du groupe-pays Mauritanie en 2013
- recueillir les candidatures des collectivités françaises souhaitant accueillir une réunion du groupe-pays en 2014
- établir une base de données des contacts & domaines de coopération par collectivités ; voire, pouvoir échanger sur les projets en ligne (redéfinition du site internet de Cités Unies France en réflexion).

Mot d'introduction

Monsieur Bernard Pajet, conseiller municipal à Dardilly, accueille les participants, présente brièvement la commune et remet aux invités mauritaniens, MM. Ould Ragel et Diallo un ouvrage sur la Ville de Dardilly. M. Jacques Taveau, président de l'AIJC – Association internationale de jumelage coopération souhaite également la bienvenue aux participants et revient rapidement sur l'histoire de l'AIJC, créé en 1986.

Avant un tour de table ronde des présents, le nouveau président du groupe-pays Mauritanie, Daniel Allieux, élu au SAN de Sénart, se réjouit du nombre important de participants qui démontre une volonté de se réunir ainsi que le caractère actif des partenariats.

Débat autour de la sécurité alimentaire

Astrid Frey introduit cette séquence en s'appuyant sur des informations transmises par l'Ambassade de France en Mauritanie.

- la situation est loin d'être maîtrisée et de nouvelles zones sont touchées – ainsi l'insécurité alimentaire s'élève pour la première fois à 10% de la population à Nouakchott ; la réponse

- aurait en effet été trop tardive et le suivi pas assez rapproché.
- L'augmentation des prix du marchés des produits de première nécessité pèse sur le pouvoir d'achat des ménages, aggrave leur endettement (rappel : 70% non des denrées alimentaires mais de la consommation céréalière est importée en Mauritanie).
- Les cheptels se reconstituent lentement.
- La crise malienne entraîne dans les zones abritant les camps de réfugiés des pressions pour l'accès à l'alimentation, à l'eau, à la nourriture pour le bétail.
- Facteur positif : les prochaines récoltes devraient plutôt être satisfaisantes, mais les conséquences des inondations autour du Fleuve Sénégal restent à être mesurer.

Yvan Le Coq, GRDR, présente les principales caractéristiques de la situation alimentaire de la Mauritanie d'aujourd'hui :

- même si elle connaît une urbanisation rapide, sa population rurale a doublé en 50 ans.
- La Mauritanie distribue cinq fois plus d'aide alimentaire que ses pays voisins membres du CILSS (Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel ; il regroupe les pays suivants : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad). Elle subventionne fortement les denrées alimentaires de base, pour la plupart toutes importées. Il s'agit là d'un choix politique original dans la sous région
- 50% de sa population travaille dans le secteur productif agro-pastoral. L'Etat investit 6% de son budget dans ce secteur ;
- La production agricole liée à l'irrigation varie autant que la production pluviale puisqu'il n'y a souvent pas de continuité dans les mesures incitatives décidées par l'Etat (par exemple, les crédits à la production ne sont pas attribués toutes les années);
- Finalement, une part importante de la production est issue de la production pluviale et de décrue (60% en moyenne de la production nationale sur la période 1999-2010¹)
- Par ailleurs, le pays exporte environ 400.000 têtes de bétail par an vers des pays de la sous région (Sénégal, Maroc,...). La Mauritanie joue donc un rôle significatif dans la sécurité alimentaire sous régionale ;
- Les habitudes alimentaires sont aussi en forte évolution. La consommation de viande et de poisson augmente, en milieu urbain comme en milieu rural, le riz et le blé s'imposent comme des denrées de base ;
- L'économie domestique rurale repose sur l'élevage et les revenus issus des migrations (saisonniers ou de longue durée). L'élevage permet d'amortir les chocs économiques (hausse du prix des céréales, maladie...), les revenus migratoires servent, entre autre choses, à subventionner la consommation mais aussi la production agro pastorale.

Il s'ensuit que **la sécurité alimentaire du pays n'est que partiellement tributaire des niveaux de production locaux**. L'évolution du prix du riz et du blé sur les marchés internationaux a autant d'impact sur la sécurité alimentaire que les rendements de céréales et de fourrage : **en Mauritanie, les crises alimentaires ne sont que faiblement couplées aux crises environnementales (pluviométrie)**. La crise de 2007-2008 est révélatrice de cette situation : alors que les niveaux de production agro pastoraux étaient jugés satisfaisants, le niveau d'insécurité alimentaire a fortement augmenté, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. La hausse du prix des céréales importées est ici à incriminer. La crise de 2011-2012 s'explique par la conjoncture de deux phénomènes : la hausse du prix du blé (et dans une moindre mesure du riz) et une très faible production fourragère. Cette situation a contraint de nombreux ménages ruraux à vendre du bétail (décapitalisation) pour se procurer des céréales et des compléments alimentaires pour le cheptel restant (quand il ne leur était pas possible de déplacer leurs troupeaux pour rechercher du fourrage).

Selon lui, il faut relativiser les chiffres annoncés concernant la perte des cheptels (les chiffres annoncés sont de 30%-60%) puisque le cheptel était en constante reconstitution depuis 2005.

La présentation powerpoint du GRDR est disponible en pdf., sur notre site www.cites-unies-

¹ Sources : statistiques du ministère de l'agriculture et du développement rural.

france.org sur les pages du pôle Afrique.

Les questions portent sur la gestion de la distribution des vivres mise en place par le gouvernement. Certains participants critiquent le fait que les gros éleveurs aient parfois touchés plus d'aide que les petits, voire que le bétail aurait été mieux traité que les humains ; les aliments pour les bêtes et les humains auraient été les mêmes.

Daniel Allieux explique lors de sa dernière visite en juillet dans le Brakna et le Trarza le fait qu'il ait vu des clôtures érigées autour de pâturages, soulevant un début de tension avec les éleveurs. De l'avis du SCAC (service de coopération et d'éducation culturelle et de l'Ambassade de France), l'alimentation existe, mais est mal répartie géographiquement. La croissance de Nouakchott, aussi, inquiète.

D'autres questions portent sur les habitudes alimentaires : la Mauritanie est un gros consommateur de viande, peut-on changer cela ?

Le poids de la Mauritanie au niveau sous-régional concernant l'approvisionnement en viande est rappelé.

La discussion porte alors sur les produits de la pêche, les accords de pêche passés avec l'Union européenne, la surpêche accordée aux bateaux étrangers et l'instauration du « repos biologique » qui a entraîné une augmentation des prix du poisson, devenu quasi-inaccessible pour les Mauritaniens. L'accord de pêche avec l'UE est en cours de renégociation avec une plus grande priorité accordée aux pêcheurs mauritaniens. L'information est donnée sur le financement par la coopération espagnole de chambres froides pour conserver le poisson, à Boghé.

Les discussions portent ensuite sur la question de la terre, et sur l'accaparement de la terre en Mauritanie. Des investisseurs étrangers sont de plus en plus intéressés par les terres fertiles de la vallée du fleuve Sénégal. Il est ainsi possible de citer Boghé où 40.000 hectares sont concernés.

Une autre information a concerné les inondations : ainsi, à Sagné, 150 habitations ont été détruites et de nombreuses personnes ont tout perdu.

=> Une question est posée aux intervenants sur l'existence d'un dispositif de veille sur les victimes et conséquences des inondations.

Débat autour de la sécurité en Mauritanie et de l'impact de la crise malienne.

Astrid Frey excuse l'absence de Mamadou Ba, Ambassade de Mauritanie, dans l'attente de la prise de fonction du nouvel Ambassadeur de la République islamique de Mauritanie en France, Monsieur Brahim Khalil.

M. Iyad Jaber, rédacteur Mauritanie et Niger à la direction politique du quai d'Orsay revient sur l'origine de la crise malienne, la porosité des frontières et le développement des trafics dans la zone entre la Mauritanie, le Mali et le Niger ainsi que sur les grandes factions en présence dans le Nord Mali aujourd'hui (AQMI, Ansaar Eddine et le MUJAO).

Cette crise a pour répercussion en Mauritanie :

- la présence de 109.000 réfugiés maliens.
- La modification de la carte de conseils aux voyageurs avec un impact, évidemment et malheureusement, fort sur la coopération et le tourisme, donc sur l'économie du pays. Il rappelle que cette carte n'est pas tracée à la légère, et que la couleur rouge signifie l'existence d'une véritable menace, liée à un risque réel. Pour l'Etat, la sécurité des ressortissants français partout dans le monde est très importante, il en va de sa responsabilité.
- La nécessité pour la Mauritanie de lutter contre le terrorisme, le pays étant aussi ciblé.

La France accompagne la Mauritanie qui fait partie des 17 pays prioritaires de l'aide publique au développement – un Document cadre de partenariat pour la période 2012-2014 est d'ailleurs en

préparation et par la mise en place d'un FSP (Fonds de solidarité prioritaire) d'appui à la justice et à la sécurité. A cet effet, la présence et le maintien de la coopération décentralisée en Mauritanie constitue un élément important pour la France. Il rappelle la nécessité de signaler sa présence et ses projets de déplacements auprès du Consulat de France.

Concernant la situation intérieure, le ministère des Affaires étrangères regrette le blocage du dialogue politique entre la majorité et une partie de l'opposition. Les élections municipales et législatives (prévues en octobre 2011) avaient été reportées, pour procéder aux opérations de recensement. De même, le « passif humanitaire », celui des événements de 1989 et la situation des négro-africains comme des harratines, n'est pas réglé et ne fait pas l'objet d'un dialogue aujourd'hui.

Les questions portent sur le **recensement** : la diaspora déplore fortement le fait d'en être exclue. Or, toute personne non recensée ne pourra se réclamer de la nationalité mauritanienne, selon elle. Se pose aussi toute la question des personnes des familles vivant entre la Mauritanie et le Sénégal.

Le président du groupe-pays précise que les **déplacements** ne sont pas interdits, mais que certaines règles de comportement sont à respecter : information préalable sur les dates, les horaires et les lieux de déplacement en zone orange, et la communication d'un numéro pour être joignable, y compris avant le déplacement en Mauritanie. Pour lui, la majorité des Mauritaniens aspire au vivre-ensemble, la mixité fait justement la force de la Mauritanie. Il énonce le fait que les résultats des élections si elles devraient avoir lieu aujourd'hui ne sont plus aussi prévisibles : il n'est pas sûr que les harratines votent encore majoritairement pour les anciens maîtres et la population dans la vallée du fleuve, aussi, croît. Enfin, il a ajouté que dans le contexte actuel de ce qu'il appelle une « géopolitique infernale », les élections municipales ne sont pas la priorité du gouvernement.

L'assistance rappelle au représentant du ministère, que la couleur rouge décourage, les échanges n'étant alors plus possibles. Plusieurs demandes portent sur un **soutien possible**, que ce soit moral, politique ou technique, **de l'Ambassade** de France aux projets de coopération décentralisée.

La question est aussi reposée concernant les **visas** demandés aux ressortissants mauritaniens pour venir en France dans le cadre de manifestations organisées par la coopération décentralisée. Récemment, pour les 25 ans du jumelage entre Noisy-le-Sec et Djeol, 7 des 10 membres de la délégation n'ont pu avoir de visa à la dernière minute, pour « dossiers incomplets », semble-t-il, alors que le voyage avait été préparé bien en avance et les billets d'avion payés.

A cet égard, Astrid Frey annonce que lors des auditions effectuées par M. Laignel, chargé par le ministre Laurent Fabius d'un rapport sur la coopération décentralisée en France, le président de Cités Unie France Michel Delebarre, mais aussi d'autres représentants de collectivités territoriales ont tous insistés sur la nécessité de faciliter l'obtention de visas pour les personnes circulant dans le cadre de la coopération décentralisée.

Concernant le Document cadre de partenariat (DCP) en cours de rédaction, elle demande au représentant du MAE de voir dans quelle mesure ce document pourrait être consulté par le groupe-pays Mauritanie, comme cela était d'usage jusqu'en 2005 environ, afin que la partie sur la coopération décentralisée reflète aussi l'avis des collectivités elles-mêmes et non seulement celui du service de l'Etat dédié.

La situation de la formation des agents municipaux

Dr. Ahmed Ould Ragel, maître de conférence, directeur de l'**ISCAE (Institut supérieur de comptabilité et d'administration des entreprises)** excuse l'absence d'Abdi Ould Horma, directeur de la direction générale des collectivités territoriales, mais dont il citera certains éléments dans son intervention.

Pour rappel, les communes ont été créées en 1986. Mais qu'en est-il pour leurs ressources humaines ? En 2005, la coopération française a donné un financement à la direction des collectivités locales pour

mettre en place des formations ; ensuite, l'Université de Nouakchott s'est montrée intéressée pour monter une **licence administration et finances locales**, afin de pallier l'absence des secrétaires généraux et de directeurs financiers, en lien avec la Direction générale des collectivités locales et l'Université d'Aix en Provence. Le nombre de personnes diplômées sont, pour la première promotion : 12, 25 à la 2e, 28 à la 3e. C'est une formation initiale. La particularité en est que les formateurs proviennent de 3 horizons différents : des universitaires, des intervenants extérieurs au pays et des cadres travaillant dans le domaine des formations dispensées.

Par le biais de stages, liens avec la coopération décentralisée, autres, le besoin d'une formation continue s'est fait sentir, y compris pour les élus.

Aujourd'hui il y a beaucoup d'interventions en matière de formation des collectivités locales, sans coordination entre elles (coopération allemande GIZ, Espagne, France, PERICLES, l'Université, la coopération décentralisée). Face à ce constat, la DGCL a obtenu un financement sur PERICLES (programme d'appui européen à la décentralisation) pour définir une stratégie de formation pour les collectivités locales :

- recensement des métiers des CL et offrir les formations en fonction de ces métiers ;
- recenser les formations existantes (formation initiale et continue).

Or, en absence de financements propres, les différents bailleurs de fonds continuent à imposer leurs visions, leurs priorités...

Actuellement la GIZ (coopération allemande) propose la création d'une maison pour ces formations, voire au niveau sous-régional.

Ahmed Ould Ragel a entre temps quitté l'université de Nouakchott pour ouvrir plusieurs licences professionnalisantes, l'université s'étant concentrée sur l'enseignement général.

L'essentiel des mairies attendent des financements extérieurs. Afin de générer des ressources propres, une formation continue a été développée sur **la prise en charge du patrimoine** au titre d'une formation continue pour :

- la préservation de celui-ci ;
- valoriser le patrimoine comme levier du développement local.

Plusieurs étudiants ont trouvé à s'embaucher auprès des coopérations travaillant avec les communes.

L'ISCAE q également développer une **licence d'urbanisme professionnelle** pour une meilleure appréhension du plan des infrastructures, du plan d'urbanisme ; la première promotion sort cette année. Le ministère de l'aménagement du territoire est intéressé.

D'autres licences ont été créés telle que celle sur les statistiques appliquées ; gestion ; informatique ; télécommunication.

Rappel de la création de l'ISCAE qui développe des licences professionnelles, dans l'objectif de déboucher sur une école spécifique, dédiée aux CL.

S'appuie sur les personnes venant en Mauritanie dans le cadre de la coopération décentralisée. Souhait de se rapprocher des universités. Premier souhait : former des étudiants qui trouveront du travail.

Les formations initiales sont gratuites, mais non les formations continues.

Questions :

- quels sont les modes de désignation des secrétaires généraux : les communes n'ont pas la liberté d'embaucher (ou alors, les cadres dépendent du mandat du maire) – c'est l'Etat mauritanien qui embauche ;

- articulation avec la chefferie locale : jusqu'à récemment, c'est elle qui occupait les postes de maires ; maintenant, la population commence à devenir plus regardante sur la capacité de l' élu à développer la ville ;
- comment est-ce qu'on rentre dans les formations ? → depuis 2ans, c'est l'Etat qui oriente un certain nombre de gens, avant, l'accès se faisait sur concours. Et dans quelle langue se font les formations ? : 90% en français.
- Question sur les langues étrangères, notamment sur l'anglais : l'anglais et l'espagnol sont enseignés, dès la première année, comme langue étrangère.

Bios Diallo, conseiller de la ministre de la Culture, journaliste et écrivain, directeur du festival Traversées Mauritanides, festival littéraire, de rencontres culturelles.

M. Diallo entretient des contacts avec le SAN de Sénart, soutien depuis 5 ans sur le projet de Traversées Mauritanides.

« La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié ».

Bios Diallo a d'abord parlé d'un ancien projet qu'il portait, « Quartier Sud », dont l'ambition était de faire venir des écrivains dans les banlieues françaises afin d'offrir une image de quelque chose de positif. De retour en Mauritanie, il entreprend de faire la même chose : Encourager la lecture, la culture et s'intéresser à la culture de l'Autre. Il trouve la voie, en essayant aller partout avec le livre. Cheikh Hamidou Kane, écrivain sénégalais, parraine le festival. Entre 10 et 15 écrivains du monde entier viennent en Mauritanie chaque année pour le festival.

Le festival Traversées Mauritanides fonctionne grâce au grand soutien du SCAC (service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France), la Communauté urbaine de Nouakchott et au Ministère de la Culture, mais aussi à l'Alliance Franco-mauritanienne, à l'Agence de la Francophonie et à l'Institut Français. Le festival s'accompagne d'actions dans les écoles ; les concours « épelle-moi » et « génie en herbe » ont été développés. Chaque année, également, un auteur étranger vient organiser des ateliers d'écriture.

Afin de promouvoir une égalité d'accès à la culture, pour tous et créer du brassage, le projet associe les enfants de toutes les ethnies et quartiers, associant à chaque fois un binôme entre un Mauritanien et un étranger.

Cette année le festival ira dans le Gorgol, à Kaedi.

Pourquoi cette présentation devant le groupe-pays ? De premiers contacts ont eu lieu avec les élus du SAN de Sénart pour organiser un tel festival au SAN de Sénart, en novembre 2013, en marge de la Semaine de la solidarité internationale. Cela, pour porter un regard positif sur la Mauritanie, augmenter la visibilité de la coopération décentralisée. Aussi pour ouvrir à la solidarité et assurer la relève de la coopération – c'est donc aussi un travail d'éducation au développement. La culture apparaît donc comme un élément très important de la coopération.

D'autres contacts ont été noués avec Manosque.

Une autre idée serait d'organiser dans chaque ville jumelée avec la Mauritanie, un échange entre écrivains d'ici/ de là-bas.

Astrid Frey rappelle que l'idée de la promotion de la culture mauritanienne en France, voire la mutualisation de la présence en France d'un artiste mauritanien, constitue un thème récurrent au sein du groupe-pays Mauritanie depuis plusieurs années maintenant.

Calendrier du groupe-pays Mauritanie

Daniel Allieux, président du groupe-pays propose de saisir la balle au bond de l'Ambassade de France à Nouakchott d'abriter **des rencontres franco-mauritaniennes en 2013, à Nouakchott**. Il propose d'organiser ces rencontres **en mars 2013**, date auxquelles le SAN de Sénart et les 10 jumelages feront le déplacement. Les communes et comités de jumelages présents sont invités à se prononcer à cet égard et seront consultés par mail par Cités Unies France. (Arles fait remarquer qu'en mars, il faut déjà très chaud à Sagné...)

Autre information, une mission SAN de Sénart sera en Mauritanie du 8 au 13 décembre. Astrid Frey devrait également l'accompagner. Daniel Allieux propose si besoin d'acheminer du courrier, de rencontrer un partenaire si ça « bloque », de se rendre service. Cet état d'esprit de se rendre service mutuellement devrait selon lui être développé entre membres du groupe-pays.

Information Cités Unies France : le prochain appel à projets triennal du ministère des Affaires étrangères devrait sortir courant octobre. Il couvrira la période 2013-2015.

L'interlocuteur à l'Ambassade de France pour la coopération décentralisée est M. Rodolphe Poirier. Il est joignable à l'adresse suivante : rodolphe.poirier@cites-unies-france.org

Tour de table des partenariats (*rédigé de manière plus télégraphique*)

Aubervilliers/Bouilly (Guidimakha)

Depuis 2009 : plus de mission, uniquement de la part des Mauritaniens ou franco-mauritaniens d'Aubervilliers ; frustration du manque de contacts. Manque de relais dans la jeunesse pour l'association de jumelage, mais bon chargé de mission auprès de la mairie. Projet 2010-2011 avec le GRDR & sur financement Loi Oudin (SEDIF) : forages dans 7 localités & financement de l'accompagnement du projet avec la Communauté de communes de Plaine communes qui prend en charge le financement de 50% du temps de travail de l'ADL (agent de développement local) et pour penser à une extension du réseau d'eau.

2012-2014 : projet d'équipement, d'électrification et d'informatisation de plusieurs bâtiments dont la mairie, de 2 écoles.

Savigny-le-Temple/ Boutilimit

Le maire, en fin de mandat en Mauritanie, ne souhaite pas se représenter ; l'interlocuteur qui monte en puissance est aujourd'hui plutôt le premier adjoint...à cet égard quid de rencontres de la coopération décentralisée sans élections municipales au préalable ?

Les Boutilimatois fuient la commune: restent que les plus démunis et à l'étranger ce ne sont pas des migrants mais des hommes d'affaires.

L'EAD passe aussi par des chantiers de solidarité : en 2011, tous les jeunes ont eu leur visas pour un chantier en France autour du développement durable qui a bien fonctionné !

Parmi les projets :

- ♣ appui aux procédures de gestion municipale et au service hygiène (ordures ménagères/ pb redevance ; et latrines au marché) ;
- ♣ un projet demandé par le conseil municipal de Boutilimit pour la création de potagers (or, c'est une région d'éleveurs) ; avec pour prestataire GTS Sénégal ;
- ♣ à la demande des pompiers de Savigny : un projet de secourisme d'assistance aux victimes des accidents de la route ; formations de plusieurs types de personnes (60 en tout).

CR Ile-de-France - CU Nouakchott

En mars 2012 : nouvelle convention pluriannuelle signée qui porte sur 4 axes :

appui institutionnel (planification et aménagement du territoire ; eau & assainissement & santé ; le développement économique et l'emploi ; la culture et les NTIC. Volonté d'augmenter les échanges entre acteurs des deux territoires. Dont : soutien au festival des musiques urbaines ; festival de cinéma. Une délégation se rend d'ailleurs à Nouakchott fin octobre pour la fin du festival de cinéma. Des passerelles sont donc à trouver avec le projet initié par Bios Diallo et des projets développés en Ile-de-France.

Bagneux – Lexeiba (en devenir), dans le Gorgol

Cette coopération en devenir s'appuie sur une association très implantée en Mauritanie du territoire. Le futur partenariat pourrait d'abord intervenir dans le domaine de la santé.

Une info sur des soucis rencontrés par le maire de Lexeiba freinent pour l'instant la réalisation d'une première rencontre entre élus.

L'idée d'une rencontre commune en mars 2013 pour un premier déplacement, est donc intéressante. Intérêt aussi pour le projet de Transmauritanides, pour Bagneux en 2013. Pourquoi ne pas aussi prendre pour relai le syndicat des initiatives du Grand Paris ?

Lieusaint – Mederdra

Dans le passé, un travail a été fait pour l'électrification d'une partie du village, un poste ADL financé (malheureusement qui n'a pas pu être gardé) ; la formation du personnel de santé. Aujourd'hui une convention est signée avec une coopérative artisanale (dont Mederdra est un grand centre de production). Un chantier de jeunes a eu lieu (2005-2006) pour réhabiliter la forêt du centre de Mederdra/ production de la gomme arabique (avec les Amis de la Terre). Puis projet de jardins maraîchers: entre 250 et 300 familles les entretiennent aujourd'hui.

Difficultés liés à la situation sécuritaire – démobilisation du comité de jumelage, toutefois, un représentant de la ville se rend à Mederdra une fois par an.

SAN de Sénart

Il soutient en sus des projets développés par ses communes membres des projets intercommunaux : formation autour des mutilation génitales féminines avec Naître et Grandir. Les 8 communes mauritaniennes se sont constituées en association qui a un cadre chargé de la recherche de fonds.

RAME – réseau des associations mauritaniennes en Europe

Concernant les rencontres de la coopération décentralisée franco-mauritaniennes, le RAME souhaite y participer, mais souhaite demander une prise en charge à l'Ambassade de France.

Le RAME est également intéressé par le projet proposé par Bios Diallo et pour une articulation avec les actions de sensibilisations entreprises par le RAME.

Rôle du RAME : conseiller les migrants pour la mise en place de leurs projets. RAME a aussi contribué à la mise en place du FORIM qui lui-même déploie un conseil au montage de projets des associations de migrants.

Aujourd'hui, un des projets est l'appui à la construction d'une maison des associations à Selibaby.

Le RAME souhaite augmenter le nombre de coopérations décentralisées par exemple par le festival de musiques soninkés.

Léon / Dioullom

Cette nouvelle coopération s'est choisie comme domaines de coopération : Eau & assainissement, construction d'une bibliothèque et d'un bâtiment pour la coopérative des femmes.

Volonté de mettre en place un maraîchage avec du goutte à goutte la nuit.

En matière agricole, volonté d'accompagner l'agriculture selon les techniques SRI (système de riziculture intégrée) et de type GIPD (gestion intégrée de la production et des prédateurs) déjà mis en place dans le périmètre rizicole de Boghé.

Projet de mettre en place un commerce équitable avec la coopérative des femmes de Dioullom pour vendre leurs produits artisanaux sur le marché estival de Léon et faire de la sensibilisation au développement (« prosélytisme sur les relations Nord-Sud »).

Appel : comment faire pour envoyer du matériel par container ; souhait également d'avoir un serveur partagé par les membres du groupe Mauritanie où l'on trouve les références des projets déjà réalisés par thèmes et les personnes ressources à contacter pour faire des échanges de bonnes pratiques en développant une base de données simple sous EXCEL.

Recherche de documents sur comment convaincre les élus de l'importance de faire de la coopération internationale.

Noisy-le-Sec/Djeol

Egalement -et toujours- un intérêt pour avoir une « bourse d'échange » sur ce qui est développé par les coopérations (aspects technique).

Les prochaines missions sont : en octobre, puis en mars 2013.

Point fort de la coopération : un maire et une association de développement dynamiques. L'arrivée de l'électricité en cours. Il y a un PLD (plan local de développement) piloté par le GRDR basé à Kaedi, plan qui sert également de cadre de référence pour la coopération.

Le centre de santé, construit par la coopération décentralisée, est opérationnel et soigne même des Sénégalais. Le centre de santé va aussi avoir un logement pour le personnel santé.

Projet d'extension du lycée (+ 9 salles et une bibliothèque), début en novembre 2012.

Projet de mettre en place une école maternelle, dont la tutelle est le ministère des affaires sociales, de la famille et de l'enfance. Des contacts sont en cours avec ce ministère pour s'assurer de la pérennité du projet.

Travail sur les chemins de transhumance, un espace d'abattage, les fourrages et peut-être aussi l'élevage avicole. Soutien GRDR.

5e projet : avec Est Ensemble (la communauté de communes qui englobe Noisy le Sec) & le Conseil général & Via le Monde. XXXX

Dardilly (AIJC)/ Niabina & Hijaj

Les difficultés : requalifiées les relations institutionnelles au niveau franco-mauritanien : de 3 villages à 2 communes en Mauritanie ; en France sur 3 communes, Champagne au Mont d'Or et Limonest se sont désengagées.

Les 3 communes françaises avaient au départ délégué leur compétence à une association (AIJC – association internationale pour la coopération et le jumelage) idem en Mauritanie. L'association en Mauritanie s'est effondrée. Un maire mauritanien a trouvé des fonds ailleurs et n'était plus tellement demandeur. Mais finalement, les relations ont redémarré redémarrage avec un comité villageois autour d'un projet d'adduction d'eau (forage).

Aujourd'hui : la relation est assez directe entre l'AIJC et 2-3 villages et assez lâche avec le maire. Cela évoluera sans doute.

Egalement un intérêt pour la banque de données thématique, afin de « ne pas réinventer l'eau chaude ».

Arles/ Sagné

Actuellement, le problème le plus aigu est de faire face aux conséquences des inondations (150 maisons effondrées, pertes de biens et aussi de cultures).

Un projet est de réhabiliter le poste de santé pour le transformer en unité de santé dans le contexte de Sagné, commune isolée. Un travail est en cour avec Agir abcd. L'hôpital le plus proche est celui de Kaedi (150km). Aujourd'hui, le poste de santé est doté d'un nouvel infirmier et d'une matrone.

Mission en janvier 2013. Souhait d'embaucher une sage-femme.

Autre projet en faveur des boulangers de Sagné : mettre au point un four solaire. Difficulté de faire cuire du pain la nuit à l'énergie solaire. Un lycée professionnel de MAI (Mécanique et automatismes industriels) est de mobilisé sur ce projet. Arles espère de donner de bonnes nouvelles pour février-mars 2013 !

CA Evry Centre Essonne et Evry/ CU Nouakchott

La communauté d'agglomération a également signé récemment un accord de coopération avec Dakar et Bamako. Elle souhaite profiter d'Africités (4-8 décembre à Dakar) pour réfléchir aux axes de cette coopération quadripartite. Objectif : mettre en place des projets multipartites. A l'agglomération, une étude est menée sur l'impact local des coopérations décentralisées ; ainsi, le premier projet réalisé sera aussi celui qui aura un fort impact local.

Concernant les arguments pour convaincre les élus, l'ARRICOD (association des responsables des relations internationales et de la coopération décentralisée) vient de sortir un ouvrage « idées reçues » sur la coopération décentralisée. Il est possible de le commander sur le site de l'association.

Montgivray/ M'Bagne

Les projets sont gelés par perte de contact avec le maire et pour les questions sécuritaires évoquées ce matin. Ainsi, du matériel a été acheté pour des clôtures maraîchères, mais a-t-il servi ?

Souhait de repartir en Mauritanie pour appuyer des projets prévus dans le PDL (reçu récemment).

Intérêt pour une mission commune.

NB : La commune de Fos-sur-Mer et le comité de jumelage de St Martin de Crau, rappelé pour participer à la réunion de ce jour, ont dit avoir mis en sommeil leur coopération, essentiellement, pour des raisons de manque de personnes au sein des comités de jumelage pour les faire fonctionner.

Documents distribués :

- liste de présence
- liste des partenariats franco-mauritaniens